

L'hôpital du Saint-Esprit à Lausanne

Autor(en): **Reymond, Maxime**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **8 (1914)**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'hôpital du Saint-Esprit à Lausanne

Par Maxime REYMOND

Dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, page 57 de 1914, M. Benzerath publie un *erratum* qui est un utile complément à sa *Statistique des saints patrons du diocèse de Lausanne*.

En tête de ce complément, M. Benzerath mentionne un *hôpital du Saint-Esprit, à Lausanne*, dont l'existence lui est attestée par une bulle de 1256 en faveur de l'Ordre du Saint-Esprit et de l'hôpital de Besançon. Il y a, si nous ne faisons erreur, une confirmation de cette bulle, et le dit établissement est encore mentionné au début du XIV^{me} siècle dans un document de l'archevêché de Besançon.

Cet hôpital du Saint-Esprit, qu'indiquait déjà le P. Dunod dans son *Histoire de la ville de Besançon*, est cependant inconnu à Lausanne, et il vaut la peine d'examiner d'un peu près le problème que soulèvent ces diverses mentions.

• * •

L'hôpital du Saint-Esprit de Besançon a été fondé en 1207. Ce n'est donc qu'à partir de ce moment que nous pouvons en rechercher un semblable à Lausanne. Or, le Pouillé du Cartulaire de Conon d'Estavayer, dressé en 1228, ne mentionne qu'un hôpital à Lausanne, celui de Saint-Jean, qui avait été fondé par le Chapitre, lequel l'avait cédé, avant 1177, aux religieux du Saint-Bernard ; ceux-ci ne cessèrent dès lors de le posséder, ainsi qu'en témoignent, entre autres, des confirmations papales de 1231, 1286, etc. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher l'hôpital du Saint-Esprit.

Plus tard, nous trouvons à Lausanne l'hôpital Notre-Dame, fondé et dirigé par le Chapitre. Cette construction fut achevée en 1282, mais elle fut préparée de longue main. La plus ancienne mention date de 1260 : le Chapitre aberge une maison à la Cité, à la condition qu'il pourra la reprendre s'il se décide à construire une maison de Dieu, c'est-à-dire un hôpital. Une condition semblable est mise à un abbergement de 1268. En 1270, le Chapitre loue encore une maison, avec cette réserve que dans le cas où l'hôpital en la Cité en aurait besoin, il pourra la reprendre en rembour-

sant l'entrage. Cet établissement est peut-être construit à ce moment. Il ne l'est certainement pas en 1256, date de l'apparition de l'hôpital du Saint-Esprit. Ce n'est donc pas celui-ci.

D'autre part, nous possédons un certain nombre de testaments d'ecclésiastiques, de la seconde moitié du XIII^{me} siècle, qui font presque tous de larges donations aux églises, aux couvents et aux hôpitaux du diocèse. Aucun d'eux ne mentionne d'hôpital du Saint-Esprit à Lausanne.

Nous sommes donc fondé à conclure qu'en dépit des documents bison-tins, il n'en a pas existé.

* * *

Y en avait-il un, dans le diocèse de Lausanne, non loin de la ville épiscopale ?

A la fin du Pouillé lausannois de 1228, se trouve un résumé, qui indique que Montjoux possédait 13 hôpitaux dans le diocèse, Saint-Jean de Jérusalem 3, le Temple 1 et l'Ordre teutonique 1. L'Ordre du Saint-Esprit ne figure pas dans cette énumération, ce qui n'est d'ailleurs pas une preuve décisive puisque la fondation de l'hôpital dont nous nous occupons peut être postérieure à 1228 (et forcément antérieure à 1256). Mais nous ne connaissons pas de document qui fasse allusion à une maison de cet ordre autre que celle de Neuchâtel, fondée en 1231.

L'archevêque de Besançon avait au pays de Vaud des possessions à Bremblens, d'une part, à Cully, de l'autre. Il serait assez naturel de rechercher l'hôpital du Saint-Esprit dans ces domaines. Mais il n'y avait point d'hôpital dans la région de Bremblens, et quant à l'hôpital de Cully, il ne paraît pas être antérieur à 1340.

Nous ne trouvons donc, ici encore, aucune piste à suivre.

* * *

Voici une autre solution. Le Pouillé de 1228 mentionne, non plus à Lausanne, mais dans le décanat de Lausanne, deux autres hôpitaux : celui du Jorat et celui de la Vuachère. S'agit-il de l'un de ces deux ?

Nous avons des renseignements précis sur les origines de l'hospice de la Vuachère. Il avait été fondé vers 1200 par une dame noble, femme du chevalier Jaques de Renens. Elle le légua en 1232 au Chapitre, qui le donna au curé de Saint-Pierre, à charge de l'entretenir et d'y tenir un religieux (*reclusus*) pour soigner les voyageurs malades (cet hospice était sur la grande route de Vevey). Au début du XIV^{me} siècle, nous voyons que le religieux est remplacé à la Vuachère par des recluses. Ce n'est pas notre hôpital du Saint-Esprit.

L'hôpital du Jorat, sur la route de Lausanne à Moudon, à l'endroit que l'on appelle aujourd'hui Sainte-Catherine, n'est pas cité avant 1228. En 1232, le fils d'un chevalier de Lausanne, rentrant en ville d'une course au delà des monts, fut blessé par une flèche, près de cet hospice, où il fut

transporté et où il mourut. Il est mentionné en 1285, en 1300, en 1314, sans qu'on entrevoie d'une manière quelconque quel était son régime intérieur. En 1387, le chevalier Guillaume de Grandson fait une aumône de 32 sols de rente à l'hôpital du Jorat, à condition qu'une messe anniversaire soit dite dans la chapelle de l'hôpital, le jour de la sainte Catherine. En 1418, le Conseil de la ville de Lausanne fait une remise d'amende à Jean Gesse nay, en considération de l'hospitalité qu'il donne dans l'hôpital de la B. Catherine du Jorat. En 1461, l'évêque Georges de Saluces lègue à cette maison cent livres et douze lits pour qu'on y pût héberger les pauvres passants. L'hôpital fut ruiné pendant les guerres de Bourgogne.

C'est à peu près là tout ce que nous savons. Peut-on maintenant identifier l'hôpital du Saint-Esprit avec celui du Jorat ? La chose n'est pas impossible. L'identification soulève cependant de grosses difficultés.

Les maisons du Saint-Esprit étaient généralement dans les villes : Besançon, Dôle, Gray, Metz, Neuchâtel, etc., et l'hôpital du Jorat était en plein désert. Les religieux qui s'en occupaient y recevaient les malades et les enfants abandonnés : à Lausanne, cette tâche était assumée par l'hôpital Notre-Dame et celui du Jorat n'était qu'un asile momentané pour les passants. Ces établissements étaient dirigés par des religieux, prenant le titre de chanoines, et on voit mal l'ordre abandonnant l'hôpital, qu'un simple laïque gère en 1418. Aussi, croyons-nous devoir maintenir notre conclusion : il n'exista ni à Lausanne, ni dans la banlieue d'hôpital du Saint-Esprit.

* * *

Comment alors expliquer les documents qui mentionnent cet hôpital ?

Deux suppositions pourraient être avancées. La première serait qu'il s'agit simplement des Hôpitaux près Jougne, qui, quoiqu'en Franche-Comté, dépendaient au spirituel du diocèse de Lausanne. La seconde, c'est qu'il y eut, aux environs de 1231 (date de fondation de l'hôpital du Saint-Esprit de Neuchâtel) et de 1256 un projet de création d'un établissement semblable à Lausanne. Le projet n'aboutit pas, le Chapitre ayant décidé de prendre sur lui l'érection de l'hôpital. Mais les négociations avaient été poussées à tel point que l'on pût considérer à Besançon comme réalisé l'établissement en préparation, et l'inscrire dans une liste de biens à faire confirmer par le Pape. Peut-être même voulait-on s'en prévaloir, afin d'affirmer un droit de priorité. Une fois inscrit, le nom de Lausanne fut reproduit mécaniquement par les bulles postérieures.

A moins encore qu'il s'agisse simplement d'un *lapsus linguae*, dont les documents pontificaux nous fournissent des exemples, et dont d'autres actes ne sont pas davantage exempts. C'est ainsi que, dans le *Mémorial de Fribourg* (II, 207), M. Gremaud cite le testament d'un bourgeois de Corbières qui, en 1373, lègue 30 deniers à l'hôpital du B. Antoine du Viennois de Lausanne. Voilà encore un hôpital lausannois inconnu. C'est probablement une faute du scribe pour Lucens où existait un hôpital de ce nom.

* * *

Qu'on nous permette encore, avant de quitter la plume, de relever une autre indication du complément de M. Benzerath. La citation de Saint-Livres, en 1159, est dans le Cart. L., p. 44 et non 14, et celle d'Ursins 1130-53 au Cart. L., p. 43 et non 53. Ceci n'a pas d'importance. Ce qui en a davantage, c'est l'attribution d'une église à Yverdon en 885. Que l'église paroissiale d'Yverdon, dédiée à Notre-Dame, ait existé en 885, c'est possible et même probable. Mais on ne peut s'appuyer pour l'affirmer sur l'acte du Cartulaire de Lausanne, p. 132. Nous croyions avoir démontré dans nos *Origines de l'église d'Yverdon* que cet acte a été mal lu, que la chapelle qu'il mentionne n'était pas à Grava, dans la banlieue d'Yverdon, mais à Champagne. Néanmoins l'erreur poursuit son chemin. Essayons une seconde fois de l'arrêter.

